Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 921

Artikel: Propos aberrants
Autor: Cornuz, Jeanlouis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Propos aberrants

Je ne déteste pas trouver des propos aberrants (selon moi!) chez ces Messieurs-Dames de «l'autre bord». Par exemple, les déclarations de M. le conseiller d'Etat Leuba, parlant de l'affaire Paschoud et appelant Voltaire à la rescousse. Un moment, je me suis demandé si Voltaire avait pris le parti des juges de Toulouse — estimant qu'ils avaient bien le droit d'exprimer leur avis, et que la tolérance commandait de... — et non pas de Calas!

En revanche, quand ce sont des gens de «mon» bord qui s'expriment et me paraissent dire des énormités, j'aime beaucoup moins! Et par exemple, certains écrits sur les Tsiganes. Le livre de Madame Mariella Mehr — Age de pierre — chez Aubier. Un article paru dans Libération, en date du 2 avril 1988, me l'avait signalé, par la plume d'un certain Jacques Maigne: Voyage dans un cauchemar tsigane: Par une association néo-fasciste, de 1926 à 1968, 619 enfants jenischs enlevés en Suisse: «On est en 1926, et un an plus tôt, les autorités suisses, dans la foulée des allemandes (précédant les allemandes?) ont fermé leurs frontières aux «voyageurs»... J'ai acheté: troisième paragraphe de la prière d'insérer, au dos du livre: Age de pierre est un témoignage accablant (...) qui s'insurge contre le rôle joué par une association suisse: Enfants de la Grand-Route qui, jusqu'en 1972, a enlevé plus de 600 enfants à leurs parents nomades pour leur donner une autre éducation et les transplanter dans un milieu sain.

L'horreur!

Malheureusement, le premier paragraphe écrit ceci: Mariella Mehr est séparée de sa mère schizophrène dès son plus jeune âge après que celle-ci eut, à deux reprises, voulu la tuer.

Il faut être imbécile pour écrire de telles lignes! Car enfin, personnellement, je ne vois pas ce qu'on peut faire d'une fillette que sa mère essaie d'étrangler, sinon l'enlever à cette mère...

Qu'on me comprenne bien:

- 1. je suis entièrement acquis à la cause des enfants tsiganes;
- 2. je n'en ai pas au livre de Mariella

Mehr, qui est fort bien écrit, et qui, audelà du témoignage, me paraît être une œuvre littéraire de valeur.

J'en ai à ceux qui ruinent la cause qu'ils prétendent défendre en disant n'importe quoi.

Dieu merci, sur le même sujet, Les Tsiganes suisses — La marche vers la reconnaissance, de Sylvia Thodé-Studer (Editions Réalités sociales, Lausanne, 1987). C'est une étude fort documentée, issue d'un mémoire de licence sou-

tenu à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, fort bien menée, qui présente tour à tour les Jenisch, les nomades et leur environnement et les nomades et la Suisse, pour terminer par un chapitre intitulé: *Pro* Juventute sur la sellette.

Tout au plus reprocherais-je à la préface, par ailleurs remarquable, de Jean-Claude Wagnières, de mêler deux choses — erreur selon moi tactique: le problème des réfugiés que nous avons refoulés et continuons de refouler; et celui des enfants tsiganes, que bien loin de refouler, nous avions tendance à interner. Mais il est bien vrai que l'esprit est le même.

CHRONIQUE CHINOISE

One is beautiful

Catherine Dubuis et Jean-Luc Seylaz, collaborateurs et amis de *Domaine public*, sont en Chine pour six mois. L'occasion de petites chroniques sur les sujets les plus divers, mais qui entrent dans les préoccupations de DP. Nous commençons donc avec la démographie, abordée sous l'angle de la limitation des naissances.

On sait qu'en Chine une véritable politique de contrôle des naissances s'amorce entre les années 1971 et 1974, pour s'intensifier dès 1979. Le mot d'ordre est alors «un couple, un enfant», mot d'ordre assorti de primes et de rations alimentaires supplémentaires pour l'enfant unique, tandis que des sanctions (suppression des rations et des garanties d'accès aux crèches et écoles) frappent les suivants.

Dans le China Daily du 29 août 1988, je relève un article intitulé «Les enfants uniques sont plus beaux et plus intelligents». L'article s'applique à démontrer que l'enfant unique se développe mieux, physiquement et intellectuellement, que les enfants dotés de frères et sœurs. S'appuyant sur les récents résultats de recherches commencées en 1981, l'auteur souligne que, dans «certaines régions», 80% des enfants uniques sont plus grands et 90% plus lourds que les enfants avec frères et sœurs et que, «de manière générale», les enfants uniques sont plus intelligents, constatation faite sur la base de tests de QI effectués auprès de 73 enfants du même âge, dans un jardin d'enfants de la province du Jiangsu.

On voit comment des conclusions générales sont tirées de chiffres minuscules (septante-trois enfants!) et comment on se contente de vagues formules («certaines régions», «de manière générale»), dans le but évident d'encourager les couples à n'avoir pas plus d'un enfant: caution de la statistique apportée à une politique des naissances.

L'article mentionne par ailleurs que les conditions d'éducation de l'enfant unique sont particulières, et qu'elles contribuent à former des enfants en meilleure santé et plus éveillés. En effet, beaucoup d'entre eux sont de petits rois au sein de leur famille, choyés par une foule de parents. Je les ai vus, ces trésors uniques, que l'on transporte à vélo, sur le dos, dans les bras, dormant, hurlant, souriant, gigotant, la tête rasée pour avoir plus frais l'été, le petit pantalon fendu sur leurs fesses nues, ce sont les nouveaux empereurs de la Chine.

Catherine Dubuis